

4 Rue Monseigneur Marquis
59140 Dunkerque

☎ 03 28 69 66 60

Fax 03 28 69 99 15

✉ afmasp@wanadoo.fr

<http://www.aujourdhui-la-vie.fr>

SIRET N° 419 031 596 00036

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 31590447159
auprès du Préfet de Région de Lille

Projet Associatif 2010-2012

Mise à jour 2011

suite au BILAN intermédiaire

Ce document reprend l'ensemble des modifications et ajouts validés en groupe de travail au cours du Bilan intermédiaire mené pendant le premier semestre 2011.

Les mises à jour sont faites en référençant les numéros des pages concernées, dans l'ordre de présentation du projet associatif initial 2010-2012.

L'édition du Projet associatif 2013-2015 intégrera ces mises à jour dans le texte complet.

Le Bénévolat d'accompagnement Exigences, coopération et altérité

Ajout d'un chapitre 6, page 4 :

VI. Personne de confiance et directives anticipées

Le bénévole d'*Aujourd'hui la Vie* est mandaté par l'Association pour assurer une mission d'accompagnement qui engage leurs responsabilités réciproques.

Ainsi que défini au point II de ce chapitre, il propose une présence, une écoute, dans la discrétion et le respect de l'altérité, le non jugement et le respect de l'intimité de la personne malade et de sa vie familiale.

Cette mission spécifique se développe dans les limites d'une juste proximité qui exclut une relation d'intimité partagée : ni un parent, ni un ami, ni un proche.

A ce titre, l'accompagnant bénévole d'*Aujourd'hui la Vie* ne peut accepter de devenir la personne de confiance d'une personne accompagnée, ce qui supposerait une relation d'intimité établie.

De même, dans le cas où la personne accompagnée ne peut rédiger elle-même ses directives anticipées, l'accompagnant bénévole d'*Aujourd'hui la Vie* ne peut être l'un des deux témoins qui attestent que celles-ci sont bien « l'expression de sa volonté libre et éclairée ».

Dans l'hypothèse où un accompagnant bénévole accepterait de devenir la personne de confiance et/ou un témoin pour une personne accompagnée, il outrepasserait la mission qui lui est confiée et devrait, pendant ce temps, suspendre son engagement dans l'Association *Aujourd'hui la Vie*.

Le groupe de bénévoles peut être un lieu de réflexion et d'écoute pour cet accompagnant dans sa démarche de prise de décision.

Toutefois, l'accompagnant bénévole est parfaitement désigné pour procurer à la personne accompagnée et/ou à ses proches toute information utile concernant ces démarches définies dans les lois de 2002 et 2005 : désignation d'une personne de confiance – rédaction de directives anticipées. Cependant, l'Association *Aujourd'hui la Vie* ne propose pas de formulaire-type pour la rédaction des directives anticipées.

Rôles et missions des membres de l'association

Ajout d'un chapitre 4 :

IV. Projet de répartition des responsabilités

Afin de faciliter le relais à terme des responsables actuels très impliqués (en particulier la Coordinatrice des bénévoles), une nouvelle répartition des tâches est à l'étude, avec la création de plusieurs postes à responsabilité qui couvriraient l'ensemble des missions de l'Association : Accompagnement, Formation, Information, auxquelles il faut ajouter le Financement.

Il s'agit d'une démarche qui doit prendre son temps pour aboutir à un relais possible à 3 ans : définition des profils et des tâches, temps de prise de connaissance par les personnes intéressées, temps d'apprentissage, temps de relais en binôme, avant prise de responsabilité effective.

Cette répartition des responsabilités en plusieurs pôles sous-entend obligatoirement la notion d'un travail en équipe avec des temps de coordination et de travail commun réguliers et formalisés, et une constante interaction.

Cette démarche est prise en charge par la « Commission Vie Associative » d'*Aujourd'hui la Vie*, qui se réunit deux fois par trimestre.

Les outils de communication

Les modifications suivantes sont à intégrer dans les paragraphes concernés.

- **p.7 – La plaquette générale de l'Association**
Une nouvelle plaquette (créée par Benjamin Briquet, concepteur de notre site Internet) a été livrée au cours du 1^{er} trimestre 2011. Elle est diffusée depuis le mois de mars.
(Format 20x20 recto-verso quadrichromie, plié en 2)
- **p.8 – Notre site Internet**
<http://www.aujourd'hui-la-vie.fr>
Conformément à l'objectif fixé, notre site est en ligne depuis mi septembre 2010.
Il est clair, facile d'utilisation. Certaines rubriques nécessitent une mise à jour fréquente : *Actualités* (menu déroulant et articles), *Espace Bénévoles*, *Archivage*.
La mise à jour se fait sous la responsabilité de la Coordinatrice et de la Secrétaire. Un ou plusieurs bénévoles sont invités à se former pour y participer.

La mission d'accompagnement

I. Les différents accompagnements

a. L'accompagnement des malades adultes

- **p.9** (les 3 dernières lignes de la page) – **USP Zuydcoote**
⇒ Les supprimer et les remplacer par :
« La concrétisation de ces 3 projets souhaités par l'Association est liée au partenariat avec les équipes soignantes. »
- **p.10 – LISP GCS Flandre Maritime**
⇒ Supprimer la dernière ligne du paragraphe et ajouter :
« L'élargissement de la présence des bénévoles dans d'autres services est lié au partenariat avec les équipes soignantes. La démarche se poursuit en 2011 par l'intégration en Pneumologie. »

b. L'accompagnement des adultes en deuil

- **p.11 (lignes 11-12) - Accompagnement du deuil : nouvelle proposition**

« Les bénévoles formés et volontaires proposent un suivi individuel et/ou une participation à un groupe d'entraide pour les personnes en deuil.

Une nouvelle proposition est à l'étude : un **Café Deuil**. Il s'agit d'un groupe ouvert, qui se déroule en ville, dans une partie un peu protégée d'un établissement tout public. Deux animatrices accueillent les personnes, et l'échange peut s'articuler autour de thèmes ou à partir du seul partage des participants. Le rythme est généralement mensuel. »

Une formation est programmée en septembre 2011 pour les animatrices qui le souhaitent. Si la proposition est faisable, essai de mise en place courant 2012. »

c. L'accompagnement des personnes âgées résidant en EHPAD

- **p. 11 (8 lignes avant la fin) :**

« ... ce qui nous a conduits à organiser des équipes permanentes. »

- **p.12 Ajout d'un paragraphe**

Poursuite de l'accompagnement des personnes âgées

Une **évaluation quantitative et qualitative** sur les 15 premiers mois, a été menée par les bénévoles auprès des personnes accompagnées, des personnels, et témoignant de leurs propres vécus personnels dans cet accompagnement.

Les résultats de cette enquête justifient de **poursuivre cet engagement auprès des personnes âgées isolées résidant en EHPAD, sans pour autant chercher à l'étendre à d'autres structures**, et en prévoyant des rencontres de concertation avec les services concernés.

d. L'accompagnement des enfants et adolescents

p.12 - Evolution de la réflexion

« Notre volonté d'élargissement de nos accompagnements à un public de jeunes se confirme, et le projet se construit peu à peu, à la fois dans la réflexion interne et partenariale, et dans l'élaboration d'un programme de formation.

La réflexion interne et partenariale

Les propositions de formation permettent aux bénévoles de réfléchir sur la spécificité de l'accompagnement des enfants et de se préparer ou non à s'y engager.

Dans la logique de participation au groupe de travail Pédiatrie initié par le réseau *Amavi*, nous intégrons les données de besoins du territoire et élargissons notre réflexion avec les Associations dédiées aux enfants : *Choisir l'Espoir* et *Capucine*.

En projet : rencontre avec l'Association *Soins Palliatifs et Accompagnement en Maternité* (SPAMA)

Le programme de Formation

- Une soirée débat-échanges autour du film « *Le petit Prince a dit* » de Christine Pascal. Objectif de sensibilisation de l'équipe des bénévoles et mise en évidence des axes à prendre en compte pour accompagner les enfants et adolescents.
- Deux journées « *Accompagner l'enfant en deuil* » suivies par trois bénévoles déjà engagées auprès des adultes en deuil.
- Deux journées en juin 2011 (+ 1 journée après un temps d'expérience) « *Accompagner l'enfant gravement malade* » pour les bénévoles souhaitant s'investir dans cet accompagnement des enfants.
- Acquisition d'une bibliographie spécifique. »

II. Les outils de référence

a. La Charte des bénévoles (p.13)

« 7. Après le décès du malade, un relais peut être pris pour accompagner le(s) proche(s) en deuil : un autre binôme spécifiquement formé à cet accompagnement leur serait alors proposé.

10. Un(e) bénévole qui quitte l'association est tenu(e) au devoir de réserve. »

b. L'engagement (p.14) est réécrit

Je, soussigné(e),, accepte de devenir accompagnant bénévole de l'Association *Aujourd'hui la Vie* et m'engage à :

- Respecter les Valeurs de l'Association et la Charte des bénévoles.
- Etre présent régulièrement près des malades et de leur famille selon les lieux de suivis. Accepter des accompagnements dans différentes structures. Cette règle de base peut être éventuellement modulée en fonction des disponibilités et des souhaits en accord avec la Coordinatrice.
- Accompagner en binôme ou en équipe.
- Mettre en priorité la participation aux groupes de soutien (groupe de parole, groupe d'analyse de pratiques, supervision).
- Participer régulièrement aux formations proposées par l'Association et mettre en pratique les nouveaux acquis.
- Prendre part à la vie de l'Association par une participation aux réunions de travail.
- Accepter un premier accompagnement de malade ou de personne âgée en binôme quel que soit le lieu proposé. Faire ensuite le point avec la Coordinatrice et/ou la psychologue.
- Accompagner sur une durée effective d'une année, au terme de laquelle l'Association et moi-même pourrons mettre fin à l'engagement.
- Passé ce délai, il m'est toujours possible de quitter l'Association en accord avec la Coordinatrice et/ou la psychologue de l'équipe à laquelle j'appartiens. Ma décision devra être notifiée par courrier au Président.

c. Les cadres de fonctionnement

Trois nouveaux cadres sont inclus en annexe : l'accompagnement en USP à Zuydcote, l'accompagnement en Lits Identifiés Soins Palliatifs au GCS Flandre Maritime, et l'accompagnement des patients SLA en chambre de répit à Zuydcote.

La mission de formation

p.16 (ligne 11) – Préambule : les candidats

⇒ La ligne 10 est remplacée par :

« Les candidats à la Formation initiale sont obligatoirement présentés par leur Association, qui assure indépendamment sa propre sélection pour ses futurs bénévoles. »

I. La formation initiale des bénévoles

a. p.16 – L'encadré en bas de page est supprimé.

b. Le protocole de formation pour *Aujourd'hui la Vie*

p.17 – Modification des points 1, 3, 5 et 9

1. Après le premier contact (téléphone, courrier, rencontre) **un premier rendez-vous** de présentation réciproque entre le candidat bénévole et la coordinatrice qui présente l'Association, la démarche d'intégration comme bénévole, **informe de ses attentes et recueille celles du candidat. Dès cette première rencontre, il est clairement mentionné que nos missions ne concernent pas exclusivement les malades dans leurs derniers instants de vie.** Un bénévole expérimenté y tient le rôle d'observateur, prend des notes et peut compléter l'échange s'il le juge nécessaire.
2. **Un dossier individuel** à remplir et à remettre : pour préciser par écrit les motivations et les éléments d'expérience personnelle, les représentations sur l'accompagnement, les soins palliatifs et la mort, ainsi que la disponibilité dans l'engagement.
3. **Le texte de l'engagement du bénévole sera joint pour information à la convocation au deuxième entretien.**
4. **Un entretien du candidat** avec la coordinatrice, un administrateur, une psychologue et le bénévole ayant assisté à la première rencontre : pour approfondir les motivations, cerner le profil du candidat, en faisant le lien avec les éléments retenus de la 1^{ère} rencontre et le contenu du dossier écrit.
5. **La formation en groupe**, de 45 heures réparties sur cinq semaines consécutives (*les vendredi 6h, et samedi 3h*).
Pour participer à cette formation, il sera demandé une caution de la moitié de son coût ; elle sera le garant de l'engagement minimal d'une année d'accompagnement.
6. **Un entretien individuel** du candidat formé avec la psychologue pour faire le point à l'issue de la formation et interroger à nouveau les attentes du bénévole.
7. A l'issue de ce dernier entretien, la décision d'engagement du candidat se prend **en consensus** entre lui-même, la psychologue et la coordinatrice.
8. L'intégration débute par la signature officielle de **l'Engagement** et de **la Charte des Bénévoles**, et la remise du badge.
9. **Le nouveau bénévole, en binôme avec un ancien, est tenu de commencer l'accompagnement proposé par la coordinatrice.**

II. La formation continue des bénévoles

p.18 – Modification des points a et b comme ci-dessous.

Ajout en fin du point **a.** *Le soutien régulier des bénévoles dans leurs accompagnements :*

Ces groupes de soutien, auxquels le bénévole s'est engagé à participer, trouvent leur importance autant pour lui-même que pour le groupe. Un absentéisme régulier indique la nécessité d'un recadrage en entretien avec la Coordinatrice.

Modification paragraphe 2 du point **b.** *Des actions de formation transversales :*

L'association évolue, la routine peut s'installer et **chaque bénévole** doit pouvoir saisir l'opportunité de ce temps de remise en question et de réflexion et en tirer parti.

Il est tenu de participer au minimum à une formation par an, parmi celles proposées par *Aujourd'hui la Vie*.

III. La formation des professionnels

p.19 (b. 2^{ème} point) – **Engagement près des EHPAD**

⇒ Les deux lignes sont remplacées par :

« Depuis 3 ans, *Aujourd'hui la Vie* intervient auprès des personnels d'EHPAD dans le cadre du programme *Mobiquat* coordonné par le réseau *Amavi*.

Grâce à un travail assidu de maillage partenarial, *Aujourd'hui la Vie* peut envisager la possibilité de développer un programme de formations à la carte sur site, à la demande de responsables de structures : *La Maison des Dunes Roger Fairise* a fait en 2011, pour l'ensemble de son personnel, une demande ciblée qui entre bien dans son champ de compétence.

Le partenariat avec **la Ville de Coudekerque-Branche**, la permanence mensuelle dans l'*Espace Prévention et Information Santé* (EPIS), et la rencontre avec l'élue en charge de la Santé, Catherine JOURDAIN, ainsi que Nathalie HENRI du CCAS, font également envisager des rencontres au niveau des accueils de seniors de la Commune (EHPAD Yvon Duval et Foyer-logement Paul Schryve) qui pourraient également déboucher sur des actions de formation. »

La mission d'information

II. Les actions pluri-associatives et interventions en partenariat

p.21 (II.) – Les deux derniers paragraphes de ce chapitre II. sont remplacés par :

« *Anjourd'hui la Vie* est partenaire de l'**Espace Ressources Cancers**, porté par la Maison de Promotion de la Santé de Dunkerque. A ce titre, elle participe au Comité de pilotage et aux groupes de travail des partenaires (Associations dédiées à la lutte contre le Cancer et réseau *Amavi*).

Les bénévoles y assurent une permanence mensuelle.

Anjourd'hui la Vie est allée à la rencontre de la nouvelle **AIRE Cancers** implantée au Centre Hospitalier de Dunkerque et s'est positionnée parmi les ressources que celle-ci peut proposer aux malades et aux familles.

Anjourd'hui la Vie continue de rechercher des lieux de rencontre de proximité avec le public. Elle est présente au sein du tout nouvel **Espace Prévention et Information Santé** (EPIS) à Coudekerque-Branche par une permanence mensuelle.

Des ouvertures sont envisagées pour bénéficier dans ce lieu de salles où organiser des rencontres ou actions – y compris une conférence.

Afin de définir une présentation commune de l'Association, de ses missions et actions et de se donner quelques outils homogènes pour aider le bénévole à informer, un temps de formation a été créé pour tous les bénévoles qui interviennent dans des permanences, forums, informations auprès du public. Un classeur de référence et des cahiers de permanences ont été réalisés et mis en service. »

Les moyens mis en oeuvre

p.22 I. b. Le Partenariat, moyen humain par excellence

Nos principaux partenaires :

- **Institutionnels** : Conseil Général du Nord – Ville de Dunkerque, Maison de Promotion de la Santé et ERC, Ville de Grande Synthe, Ville de Coudekerque-Branche et EPIS.
CCAS Dunkerque – CLIC Littoral, CLIC des Moulins de Flandre, CLIC des Géants – Groupement de Coopération Sanitaire de Flandre Maritime et AIRE Cancers – Hôpital Maritime de Zuydcoote.
- **Réseau associatif** : Maison de la Vie Associative – France Bénévolat – Flandre Maritime Alzheimer – Au-delà du Cancer – La Ligue contre le Cancer – Choisir l'Espoir – Capucine – INJENO.
- **Organismes de formation** : Centre de Ressources National François-Xavier Bagnoud – Ecole des Parents et des Educateurs de Belgique

4 Rue Monseigneur Marquis

59140 Dunkerque

☎ 03 28 69 66 60

Fax 03 28 69 99 15

✉ afmasp@wanadoo.fr

<http://www.aujourd'hui-la-vie.fr>

SIRET N° 419 031 596 00036

Organisme de formation enregistré

sous le numéro 31590447159

auprès du Préfet de Région de Lille

Accompagnement de malades
en Lits Identifiés Soins Palliatifs
au GCS Flandre maritime

CADRE DE FONCTIONNEMENT
2011

I. La demande de suivi

- Appel de l'Association dans le service pour connaître les malades en LISP (2 fois/sem)
- Appel de la Coordinatrice au bénévole disponible pour se rendre dans le Service
- Rencontre du bénévole avec un membre du personnel avant la présentation au malade
- Proposition par le bénévole d'accompagnement au malade.

II. La démarche de présentation

- **Le bénévole est là pour respecter le rythme propre du malade, pour apporter un temps de présence**
 - Etre à l'écoute de ses interrogations, ses émotions, ses besoins
 - Etre un lien avec la famille présente elle même en souffrance
 - Proposer un accompagnement pendant le temps de l'hospitalisation
- **S'interroger régulièrement**
 - Est-ce que cela lui convient ?
 - Est-ce que le moment est bon pour lui ?
 - Quelle est son attente ?
- **Informé de**
 - notre appartenance à l'association, en tant qu'accompagnant bénévole (prêt à faire un bout de chemin avec vous...)
 - notre engagement à la confidentialité des échanges malade/bénévole.
 - notre rôle différent de celui des professionnels : nous ne sommes pas des soignants, nous sommes des accompagnants.

III. Les caractéristiques de cet accompagnement

- **Durée des rencontres**
 - Temps de présence à fixer avec le malade dans un accord réciproque
- **Périodicité**
 - Nombre de visites selon le temps d'hospitalisation et les souhaits du malade
- **Soins**
 - Aucun soin par le bénévole : appel à l'équipe soignante
 - Possibilité d'alimenter (boisson ou nourriture) en se référant à l'équipe médicale, si le bénévole l'accepte.
- **Relais**
 - Si le malade souhaite continuer à être accompagné lors de son retour à domicile, le bénévole en informe la Coordinatrice pour organiser un relais avec lui si des liens se sont installés ou avec d'autres bénévoles.

**Accompagnement
de malades en USP
à l'Hôpital Maritime de Zuydcoote**

**CADRE DE FONCTIONNEMENT
2011**

I. Le bénévole

Critères d'acceptation d'un(e) bénévole pour l'accompagnement de malades à l'Unité de Soins Palliatifs de Zuydcoote

▪ Un protocole de recrutement

- Faire acte de candidature
- Prendre connaissance du cadre de fonctionnement
- Participer à une réunion d'échange d'informations avec l'équipe de bénévoles en place
- Présenter sa demande argumentée par écrit

Le choix sera décidé en concertation avec le Président et la Coordinatrice.

▪ Une intégration

- Le (ou la) bénévole sera présenté(e) aux médecins chefs de service.
- En cas de dysfonctionnement avéré lié à cette intégration, une concertation peut être demandée par chacune des parties – l'équipe soignante, l'équipe de bénévoles en place, le (ou la) bénévole intégré(e), l'Association – sous la responsabilité du Président de l'Association.

II. La demande de suivi

Démarche de présentation

- Information donnée au malade, par l'équipe de soignants de l'unité, de la présence de bénévoles dans le service.
- Accord du malade

III. La démarche d'accompagnement

▪ Informer de

- notre appartenance à l'association, en tant qu'accompagnant bénévole (prêt à faire un bout de chemin avec eux...)
- notre engagement à la confidentialité des échanges malade/bénévole.
- notre rôle différent de celui des professionnels : nous ne sommes pas des soignants, nous sommes des accompagnants.

▪ Le bénévole est là pour respecter le rythme propre du malade.

- Etre à l'écoute de ses interrogations, ses émotions
- S'adapter à son état physique (fatigue, rythme)
- Préserver la place de la famille
- Etre un lien avec l'extérieur, garder des relations naturelles et vivantes

- **S'interroger régulièrement**
 - Est-ce que cela convient au malade ?
 - Est-ce que le moment est bon pour lui ?
 - Quelle est son attente ?

IV. Les caractéristiques de cet accompagnement

- **Durée des rencontres avec le malade**
 - Temps de présence variant suivant l'état physique et les besoins du malade dans un accord réciproque.
 - Temps de présence auprès de la famille, suivant l'attente et les disponibilités.
- **Périodicité**
 - Une régularité de présence et d'engagement, une après-midi par semaine et par bénévole, un jour déterminé à l'intérieur de l'équipe des bénévoles.
- **Activités**
 - Compatibilité avec les capacités du malade et les compétences du bénévole
 - Possibilité de sortie dans l'enceinte de l'Hôpital, avec l'accord du service et du bénévole, et dans le respect du rythme des soins du malade.
- **Soins**
 - Aucun soin médical (y compris l'aide à la prise de médicament) par le bénévole : appel à l'équipe soignante
 - Exceptionnellement, possibilité de donner à boire, en se référant à l'équipe médicale, si le bénévole l'accepte.
 - Possibilité de communication par le toucher « relationnel », si accord du malade et par un bénévole qualifié
- **Classeur de coordination**
 - Un classeur est tenu à la disposition des bénévoles : ils y indiquent les informations utiles aux autres bénévoles de l'équipe. Il peut être consulté par les soignants.
- **Relais**
 - Si le malade souhaite continuer à être accompagné lors de son retour à domicile, le bénévole en informe la Coordinatrice pour organiser un relais, soit avec lui si des liens se sont installés, soit avec d'autres bénévoles.

V. L'intégration dans l'équipe soignante

- **Liaison avec l'équipe**

Chaque bénévole rencontre l'équipe soignante à son arrivée dans le service, et peut échanger sur les accompagnements de l'après-midi avant son départ.
La possibilité d'échange à chaud avec l'équipe soignante ne remplace pas la participation aux groupes de parole mensuels obligatoires (cf. engagement signé).
- **Réunion de synthèse**

Un bénévole de l'équipe est invité à participer à la réunion de synthèse hebdomadaire et peut être sollicité pour y apporter des remarques intéressantes pour le personnel et le malade. Il n'intervient pas dans l'organisation des soins.

4 Rue Monseigneur Marquis

59140 Dunkerque

☎ 03 28 69 66 60

Fax 03 28 69 99 15

✉ afmasp@wanadoo.fr

<http://www.aujourd'hui-la-vie.fr>

SIRET N° 419 031 596 00036

Organisme de formation enregistré

sous le numéro 31590447159

auprès du Préfet de Région de Lille

Accompagnement
de malades atteints de SLA
en séjour de répit
à l'Hôpital Maritime de Zuydcoote

**CADRE DE FONCTIONNEMENT
2011**

I. La demande de suivi

Critères d'acceptation

- accord du malade
- présentation par l'infirmière Coordinatrice *Amavi* et/ou la référente de l'équipe du Dr FIDJEL
- motif de la demande (centrée sur le malade) : apporter au malade atteint de SLA une présence active pendant son temps de séjour
- acceptation d'une équipe de bénévoles

II. La démarche de présentation

- **Le bénévole est là pour respecter le rythme propre du malade, pour apporter des propositions qui lui facilitent ce séjour de répit**
 - Etre à l'écoute de ses interrogations, ses émotions, ses besoins
 - Etre un lien avec l'extérieur, garder des relations naturelles et vivantes
 - Passer un temps avec lui autour d'activités choisies en fonction de ses centres d'intérêt et de ses capacités
 - Bâtir dans la durée un projet qui le motive pour les séjours suivants
- **S'interroger régulièrement**
 - Est-ce que cela lui convient ?
 - Est-ce que le moment est bon pour lui ?
 - Quelle est son attente ?
- **Informé de**
 - notre appartenance à l'association, en tant qu'accompagnant bénévole (prêt à faire un bout de chemin avec vous...)
 - notre engagement à la confidentialité des échanges malade/bénévole.
 - notre rôle de celui des professionnels : nous ne sommes pas des soignants, nous sommes des accompagnants.

III. Les caractéristiques de cet accompagnement

- **Durée des rencontres**
 - Temps de présence à fixer avec le malade dans un accord réciproque
- **Périodicité**
 - Une visite par semaine / par bénévole
- **Activités**
 - Compatibilité avec les capacités du malade et les compétences du bénévole
 - Possibilité de sortie dans et hors de l'enceinte de l'Hôpital, avec l'accord du service et du bénévole, et dans le respect du rythme des soins du malade. (assurance à vérifier)
- **Soins**
 - Aucun soin par le bénévole : appel à l'équipe soignante
 - Communication par le toucher « relationnel », possibilité d'alimenter (boisson ou nourriture) : avec l'accord du patient, en se référant à l'équipe médicale, si et seulement si le bénévole est compétent et volontaire.
- **Relais**
 - Si le malade souhaite continuer à être accompagné lors de son retour à domicile, le bénévole en informe la Coordinatrice et l'Infirmière Coordinatrice *Amavi* pour organiser un relais avec d'autres bénévoles.
 - Possibilité d'avoir des coordonnées d'autres associations selon le lieu de vie des patients accueillis qui ne viennent pas tous de notre territoire d'intervention.